



**UNION INTERFEDERALE DES AGENTS DE LA
FONCTION PUBLIQUE FORCE OUVRIERE**
46, rue des Petites Ecuries 75010 – PARIS
(Tél. : 01.44.83.65.55)

16 avril 2009

CIRCULAIRE-2009 N°06

FIPHFP **FONDS POUR L'INSERTION DES PERSONNES HANDICAPÉES DANS LA FONCTION PUBLIQUE**

COMITÉ NATIONAL DU 12 MARS 2009

Sommaire :

- **Actualité**
- **Projet de Convention d'objectifs et de gestion 2009-2013**

L'UIAFP-FO était représentée par Anne Baltazar (FGF-FO) et Marc Paillardon (FSPS-FO).



I - Actualité

Les membres syndicaux du comité national sont intervenus sur le problème qui concerne le ministère de la Justice.

Ce ministère, qui est le premier à avoir conventionné avec le FIPHFP ... aurait décidé de ne plus payer sa contribution au FIPHFP !!!

Le ministère aurait, de surcroît, fait annuler les actions liées à la convention FIPHFP. FO et d'autres syndicats se sont élevés contre ces décisions, qui remettent en cause les financements du FIPHFP, les actions en faveur des personnes handicapées, et la politique handicap de ce ministère.

Des assurances nous ont été données en séance, indiquant que le ministère s'engageait à payer sa contribution ... à suivre.

II – Projet de Convention d'objectifs et de gestion 2009 – 2013

FO a acté le dialogue approfondi, en plusieurs étapes, qui aboutit au document présenté aujourd'hui. Le point bloquant pour FO, qui était constitué par les pactes territoriaux, a été complètement retiré.

FO demande l'information la plus complète possible du comité national, sur toutes les statistiques et tous les tableaux de bords fixés par la COG.



La COG a été approuvée par 12 voix pour, et 1 abstention (CGT).

NOUS REPRODUISONS CI-DESSOUS LE TABLEAU QUANTITATIF DES OBJECTIFS DU FIPHFP :

Indicateurs : résultats – actions du FIPHFP					
	2009	2010	2011	2012	2013
Taux d'emploi légal des personnes handicapées dans les fonctions publiques	(1/01/2010) 4,5 %	(1/01/2011) 4,7 %	(1/01/2012) 4,9 %	(1/01/2013) 5,25 %	(1/01/2014) 5,5 %
Nombre de conventions signées avec les employeurs publics	200	200	200	200	200
Nombre de demandeurs d'emploi placés dans les fonctions publiques par les Cap Emploi	8 000	9 000 (1)	10 300 (1)	(2)	(2)
Nombre de contrats d'appren-tissage aidés	1 000	1 000	1 000	1 000	(2)
Nombre d'agents concernés par les conventions passées avec les employeurs et les centres de gestion de la fonction publique territoriale	2 500 000	3 100 000	3 300 000	3 400 000	3 600 000
(1) chiffres révisables sur la base des décisions du comité de pilotage national des Cap Emploi. (2) Chiffres non fixés à ce stade.					

La COG et ses annexes seront disponibles prochainement sur l'extranet du FIPHFP.

